



COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Samedi 12 juin 2021 à Nancy (54)

Clubs présents : Carache Lunévilloise Compétition, SPC Nancy, Team Sensas Compétition 54, Team Sensas l'Espadon, Team Pêche Compétition 54

Club absent excusé : US du Jarnisy

Membres du Comité présents : Stéphane FLAMENT, Jacques HERGEL, Jean-Pierre LACOMBE, Audrey SECULA, Denis BLAISE, Dominique GAUDARE

Membre du Comité excusé :
Serge OSCENDA

Membre du Comité représenté : Renaud CAUDIN représenté par Kléber HENRY, Marc GROSSI représenté par Olivier DUCREUZET ;

Vérificateur aux compte : Jean-Louis DARBELET

Représentation :

Le nombre de voix des Clubs est établi conformément aux statuts du CD 54 :

Soit :

Le nombre de voix des Clubs est établi conformément aux règles et statuts en vigueur du CD 54 :

1 voix par tranche de 10 licenciés (1 à 10 = 1 voix ; 11 à 20 = 2 voix ; 21 à 30 = 3 voix....)

CARACHE LUNEVILLOISE : 3 voix - TEAM SENSAS COMPETITION 54 : 1 voix -
TEAM SENSAS ESPADON : 1 voix -US DU JARNISY : 1 voix - SPC NANCY : 1
voix -TEAM PECHE COMPETITION 54: 1 voix

Le Président Stéphane FLAMENT ouvre la séance à 13 heures par l'introduction suivante :

Bonjour à tous, merci de votre présence, merci aussi à Denis BLAISE pour le prêt de la salle.

Puis présente le rapport moral :

A) RAPPORT MORAL 2020 :

Du fait de la pandémie, aucun championnat ni coupe n'a eu lieu hormis quelques concours.

1) BILAN DES LICENCES 2020 :

61 licences individuelles en 2020 - 64 en 2019

6 clubs en 2020- 6 en 2019

Le Président sollicite ensuite le vote du rapport moral :

Résultat du vote : Pour : 7 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le rapport moral 2020 est adopté à l'unanimité.

B) BILAN FINANCIER :

- **Présentation du bilan financier 2020 :**

Ce bilan financier 2020 a été approuvé par le vérificateur aux comptes.

Le Président sollicite ensuite le vote du bilan financier

Résultat du vote : Pour : 7 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le Bilan Financier 2020 est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat 2020 :

- **Présentation du budget prévisionnel 2021 :**

Résultat du vote : Pour : 7 - Contre 0 - Abstentions : 0

C) COUT DES LICENCES 2021 :

Club 60 €,

- + de 18 ans licencié dans le CD54 en 2020 : 5 €,
- + de 18 ans pas licencié dans le CD54 en 2020 : 45 €
- de 18 ans licencié dans le CD54 en 2020 : 0 €.
- de 18 ans pas licencié dans le CD54 en 2020 : 0 €.

D) DATES D'INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNAT ET COUPES :

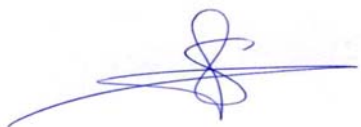
- Coupe Vétérans 18 et 19 septembre Noyon (60) : avant le 18 août
- Championnat de France Féminin 17 et 18 juillet Montech (82) : avant le 16 juin
- Coupe Jeunes 3 et 4 juillet Douy (28) : avant le 16 juin
- Feeder coupe individuelle 10 et 11 juillet Abbeville (80) : avant le 16 juin
- Feeder coupe individuelle jeunes 24 et 25 juillet Guernes (78) : avant le 1^{er} juillet
- Feeder coupe + 55ans 9 et 10 octobre Pirot (03) : avant le 2 septembre
- Feeder championnat des clubs 11 et 12 septembre Saint-Quentin (62) avant le 2 septembre

E) QUESTIONS DIVERSES : Néant

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est clôturée à 14 heures par le Président.

Fait à Nancy, le 12 juin 2021

Le Président



Stéphane FLAMENT

Le Secrétaire



Jean-Pierre LACOMBE